



**MAIRIE DE DREUX**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 24 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le quatorze novembre deux mil seize, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

**Présents :** M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. MAISONS, M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme BAFFET, M. HOMPS, Mme KARADERE, Mme GUILLOT-MARECHAL, M. ALIM, M. LEROUX, Mme BERDANE IMERRADEN, Mme BARBE, Mme DEPECHER-BOULLAIS, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, conseillers municipaux.

**Excusés :** Mme MARTIN, Mme GUERIN, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, M. LE BARBEY, M. MAGER MAURY, M. TOUAZI qui, conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire Mme KARADERE, Mme BAFFET, Mme GUILLOT MARECHAL, M. LE DORVEN, Mme BERDANE-IMERRADEN, M. HIRTI, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE.

Mme DEPECHER-BOULLAIS arrive en cours de séance.

**Excusé :** M. QERROUANI.

**Absents :** Mme MAUPAS RABINE, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN.

Mme BERDANE IMERRADEN est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

⇒ approuve

- la modification de l'objet social de la SAEML Gédia (majorité des voix)
- la prise de participation de la SAEML Gédia dans la société d'économie mixte de construction de Dreux (majorité des voix)
- le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (unanimité)
- la modification des statuts de l'agglomération du Pays de Dreux (unanimité)
- les dérogations au repos dominical pour l'année 2017 (majorité des voix)
- l'ajustement de l'état des emplois Ville (unanimité)
- la suppression d'emploi de directeur du parc des expositions (majorité des voix)
- l'état des emplois au 1<sup>er</sup> décembre 2016 (unanimité)
- la mise à jour de la charte des atsem (unanimité)
- les tarifs des spectacles, buvette et publications des saisons culturelles (unanimité)
- les modifications du règlement intérieur du théâtre (unanimité)
- le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association les lumières de la ville (unanimité)
- le versement d'une subvention à l'association éducative morale physique drouaise pour son centre de vacances de Saint Briac sur Mer (unanimité)
- la modification simplifiée du plan local d'urbanisme et le bilan de la mise à disposition du projet (unanimité)
- le renouvellement de la zone d'aménagement différé de la zone industrielle des Livraindières (unanimité)
- les acquisitions foncières sur le site du pôle gare (unanimité)
- l'acquisition d'immeuble 7/9 rue Esmerly Caron (unanimité)
- la cession d'immeuble 39 grande rue Maurice Viollette (unanimité)
- la cession d'immeuble 1 boulevard Pasteur (unanimité)
- la cession d'immeuble rue Célestin Freinet (unanimité)
- la cession de terrain giratoire du Gué aux Anes (unanimité)

- la clôture de la concession d'aménagement et les rétrocessions foncières du site de l'hôtel de la gare (unanimité)
- le déclassement du domaine public communal du parking rue du Bois des Fosses (unanimité)
- l'application du taux réduit de TVA pour les lots 2, 16, 25 et 28 du lotissement du hameau de Malerne (unanimité)
- le rapport sur les orientations budgétaires 2017 des budgets principal, eau, lotissements, locations et parkings (majorité des voix)

⇒ autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention

- pour l'aménagement du parvis Nord de la gare dans le cadre du contrat régional d'agglomération et du contrat de plan Etat Région (unanimité)

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

- l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public pour la gestion d'une fourrière automobile pour véhicules terrestres (unanimité)
- la convention avec l'association Photo Vidéo Club Drouais (unanimité)
- la convention avec l'association les amis de Dreux Koudougou (unanimité)
- la convention de partenariat avec le lycée Rotrou (unanimité)
- la convention de partenariat avec le lycée Saint Pierre Saint Paul pour un projet autour de la photographie (unanimité)
- la convention de financement de deux contrats d'avenir avec le football club drouais (unanimité)
- l'avenant n° 1 à la convention signée avec le football club drouais pour le versement d'une subvention (unanimité)
- la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de réaménagement du passage Saint Denis (unanimité)
- la convention de programmation et de suivi des déploiements du réseau fibre optique FFFH pour le développement numérique (unanimité)
- la convention avec la fondation Saint Louis pour l'organisation des naturalies (unanimité)
- le bail pour l'implantation d'équipements techniques sur le château d'eau de Torçay avec la SEML Gédia et la société France Télécom/Orange (unanimité)
- la convention pour une avance de trésorerie à la société publique locale Gestion Aménagement Construction (majorité des voix)

⇒ autorise Monsieur le Maire ou l'élu délégué à la culture à signer les conventions de partenariat (unanimité)

⇒ garantit à hauteur de 100 % un emprunt de 1 857 896 € de l'OPH Habitat Drouais (unanimité)

⇒ prend acte du rapport annuel d'activité 2015 de l'agglo du pays de Dreux

VU pour être affiché le 25 novembre 2016 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire

Gérard HAMEL